Résumés sur la notion de Justice

Introduction:

La justice = Façon dont nous estimons que doit se régler notre rapport à autrui La justice est l'une des toutes premières questions de la philosophie

La Justice : une institution et une valeur

Le terme de justice à une signification différente selon que l'on parle de l'institution ou de la valeur

Etymologiquement Justice = décision du juge selon le droit (du latin « jus » qui signifie droit) Juger vient du latin « judicare » qui signifie « dire le droit »

De manière générale, la justice désigne l'institution dont la fonction est d'appliquer les lois.

La justice peut aussi désigner la valeur que l'on attache au jugement rendu et aux lois. La justice comme institution a pour fonction de dire le droit et de corriger l'injustice, de réparer un dommage

Mais quel qu'en soit le sens la justice se bat toujours contre un fait accompli, un ordre établit par des faits (crime...)

Le sentiment d'injustice

L'injustice apparaît dès le plus jeune âge, l'enfant dit « C'est pas juste! » lorsqu'il s'estime moins bien traité que quelqu'un d'autre.

Le sentiment d'injustice nait donc d'une situation de rivalité, de comparaison ou de classement

Dans tout les cas il semble plus facile de dire ce qui est injuste de ce qui est juste comme c'est illustré dans le dialogue de Platon, <u>Alcibiade</u> ou Alcibiade tente en vain de donner une définition de la justice et Socrate lui fait remarquer que dès son enfance il pouvait traiter son camarade d'injuste

La justice et la loi

La loi serait une condition nécessaire et suffisante de la justice. On se demande si sans loi la justice peut exister

Une réponse est proposé au travers du **mythe de Gygès** dans le livre II de <u>la République</u>, on montre alors que <u>si l'Homme n'est pas contraint par un loi alors il est injuste</u>. La loi en nous contraignant à être juste nous protège

Aristote écrit : « Le juste, donc est ce qui est conforme à la loi et ce qui respecte l'égalité » (Ethique de Nicomaque)

L'égalité dans la loi peut être soumise à des critiques :

Le coût de la justice ou les difficultés de la langue juridique (critique non essentielle) La loi en étant égale pour tous est injuste car elle ne tient pas compte des cas particulier qu'elle ne peut pas prévoir

On se demande alors si la justice ne peut être que régie par des lois ou existe-t-il une autre justice

Justice naturelle, justice légale

Selon les sophistes : la justice est entièrement créé par l'Homme elle ne repose que sur les lois qu'il a établit

Cependant le refus par certain d'obéir aux lois ou simplement de les critiquer montre que la justice ne peut pas reposer uniquement sur la loi, d'où l'idée d'une justice naturelle qui serait le fondement de la justice légale (régie par des lois)

La majeur partie de la philosophie antique affirme qu'il existe bien une justice naturelle : un ordre des choses et des êtres, la justice consisterait à respecter cet ordre.

Pour Platon: la justice est une harmonie dans l'individu entre les différentes parties de son âme, mais aussi une harmonie entre les classes sociales dans la cité, chaque personne occupe sa place qui lui est propre la loi dans ce contexte n'est que secondaire et devra de toute manière être souvent adapté aux situations

L'idée de Platon suppose que la société est au-dessus des individus c'est-à-dire que les intérêts des individus sont sacrifiés pour celui de la société, la justice est imposé sans discussion possible.

Justice et Liberté

Selon Hobbes: Le droit naturel ne s'impose pas à l'individu c'est au contraire la liberté et le pouvoir d'un individu. Le droit n'est donc plus celui de la société mais devient le droit de cette personne ou celle là que chacun peut revendiquer, contrairement à Platon Hobbes pense que sans loi l'Homme agirait uniquement dans son propre intérêt donc les individus s'entretueraient. La seule solution pour éviter cela serait l'établissement de lois et ces lois seraient justes mais elles sacrifierait la liberté dont l'Homme disposait sans lois.

Selon Rousseau: Les lois appartiennent au peuple car le pouvoir législatif celui qui vote les lois appartient au peuple. Donc en obéissant aux lois le peuple n'obéit qu'à lui-même. Cependant la lois voté par la majorité ne risque pas d'imposer pour l'intérêt général des sacrifices aux individu? Et jusqu'ou peut aller ce sacrifice?

Selon Locke: Locke semble répondre à notre dernière question, car il dit que le sacrifice des individus pour l'intérêt général ne doit servir à autre chose que de garantir les « droit inaliénables » (qu'on ne peut enlever à l'Homme) c'est-à-dire: la liberté d'aller et venir, de posséder, de penser, de communiquer, d'être protégé, de résister à l'oppression. Tout pouvoir ou toute décision qui voudrait confisquer l'un de ces droits serait injuste.

Selon Kant (dans <u>Philosophie du droit</u>): « Est juste toute action qui permet [...] à la liberté de l'arbitre de tout un chacun de coexister avec la liberté de tout autre suivant une loi universelle »

Chaque homme possède un droit égal, une même liberté.

La question de la justice sociale

Selon Marx: Dire que les Hommes sont égaux en droit alors qu'ils ne le sont pas en fait est de l'hypocrisie. Par exemple: le droit à l'éducation se veut égal mais les moyens économiques ne sont pas mobilisés pour que ce soit le cas. Dans <u>Programme du partiouvrier allemand</u>, Marx propose de distribuer des richesses dès que le besoin s'en fait sentir pour garantir un droit égal pour tous mais cela suppose que la société est abondante, produisant toujours d'importantes richesses.

Selon Hume (dans <u>Traité de la nature humaine</u>) : Si une société est abondante et à même de toujours distribuer les richesses alors la justice serait inutile. Le besoin de justice se ferait sentir lorsque la générosité de la société serait limitée et lorsque les biens seraient rares.

Selon John Rawls (dans Théorie de la justice): Il faudrait imaginer une société ou les individus choisiraient en étant ignorant de leur future niveau social l'organisation sociale de leur société. De cette manière on obtiendrait un accord entre eux sur des principes de libertés (chaque personne doit avoir un droit égal, avec des libertés dans un système adéquat pour tous) et des principes de différences selon lequel les inégalités sociale ou économique ne seraient accepté qu'au plus grand avantage de celui qui serait le plus pauvre et qu'elles soient attachés à des fonctions ouvertes à tous dans des conditions d'égalité des chances.

Qu'est-ce qu'un homme juste?

La vertu de justice

L'homme juste = celui qui agit avec justice spontanément et sans en être contraint La justice fait partie de l'ensemble des vertus qui contient le courage ou la sagesse par exemple.

Pour la philosophie antique : une vertu est une disposition à faire le bien Il s'agit de voir en quoi la justice peut être une vertu

Selon Platon: La justice est la santé de l'âme dans le sens ou elle permet de donner à chaque partie de l'âme (la raison, le cœur et le désir) la place qui lui revient Ainsi la justice serait une vertu pas comme les autres elles serait en fait la somme des autres vertu, donc un homme juste serait un homme courageux, tempérant et sage.

Selon Aristote: La justice est aussi la vertu par excellence sauf que l'homme juste ne peut l'être qu'au milieu des autres. En effet l'homme juste ne vise pas que son propre bien mais aussi le bien commun.

La justice d'Aristote serait donc une justice qui consiste à faire passer les intérêts collectifs avant les intérêts individuels. L'homme juste d'Aristote est un homme qui respecte la loi, qui renonce à satisfaire des désirs déréglés et qui agit dans l'intérêt commun.

Le juste et le justicier

La figure du justicier est celui du héros qui par son courage met sa force au service des humbles ou des victimes. Il incarne l'espoir d'une société purifiée des injustices. Cependant le justicier peut aussi provoquer l'épouvante car parfois il établit la justice quel qu'en soit le prix « Fiat justita, pereat mundus » qui signifie « que justice soit faite, dût le monde en périr »

Le justicier peut donc être l'homme de la violence qui prétend soutenir le droit par la force

L'homme juste quant à lui accepterai le jugement même injuste parce qu'il accepte la règle du jugement et qu'il craint de commettre en se révoltant à son tour une injustice. Le courage du juste réside dans sa volonté de résister (même en acceptant le jugement) sur le terrain de la discussion.

Donc le justicier et le juste s'oppose l'un se révolte par la force, l'autre accepte mais tente de résister par le moyen de l'argumentation.

Justice et force

La justice repose sur une convention

Selon les sophistes : l'Homme sans lois est injuste, les hommes par conventions acceptent la justice et les lois parce qu'elle les protègent des crimes.

Selon Hume: la justice est rendue nécessaire par la rareté des biens et donc la nécessité de les partager ce que les Hommes ne sont pas enclins à faire sans lois

Selon Hobbes: l'Homme sans lois ne connaît ni le juste ni l'injuste, chaque homme soutient son droit par la force, ce serait la violence entraînée par cette configuration qui poussera les hommes à établir une convention de justice.

La loi du plus fort

Selon Rousseau (dans <u>Du contrat social</u>): Justice et force s'opposent pourtant il paraît nécessaire d'imposer la justice par la force. Comment alors allier force et justice sans dénaturer la justice ?

Réponse de Pascal: « Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste » Pascal montre qu'il est vain d'espérer que la justice puisse être sans la force mais de même la force ne peut régner sans la justice.

L'Homme à cette caractéristique d'affirmer que le fort à autant de droit que le faible, mais pour satisfaire cette exigence il se doit d'user de la force et de la loi

La loi et l'équité

Qu'est-ce qu'une loi?

La loi au sens juridique est une règle qui pose la norme du droit et qui s'impose à tous, nul n'est censé ignorer la loi. Car c'est à partir d'elle qu'un homme vivant en société sait ce qui lui ait permis ou non de faire, et de savoir la peine qu'il encourt en cas d'infraction. La justice par l'intermédiaire de la loi confisque au individu le droit de juger eux même ou de se faire justice eux même sauf dans le cas extrême ou la vie est menacé (légitime défense)

Une des toutes premières fonctions de la loi est d'établir la paix et de briser la vengeance mais pour qu'une loi soit reconnue elle doit être proclamée et écrite c'est pourquoi l'existence de lois est liée à la naissance de l'écriture.

Les trois pouvoir : législatif (qui édicte la loi) , judiciaire (qui juge en cas d'infraction) et exécutif (qui exécute le jugement) sont nécessaires à l'existence de la justice.

La loi permet de répondre à l'exigence d'égalité puisqu'elle s'applique à tous avec une rigueur égale et qu'elle est générale.

Jurisprudence et équité

La loi ne peut pas prévoir tous les cas sur lesquels le juge sera amené à se prononcer. Les hommes ne sont pas identiques entre eux et les temps et les circonstances peuvent évoluer contrairement à la loi qui est générale et reste stable.

C'est pourquoi la justice si elle est appliqué à la lettre peut être injuste. Le juge chargé d'appliquer la loi mais aussi de l'interpréter cherchera donc à comprendre la loi et prendre les dispositions nécessaires pour l'adapter à la situation particulière en ce sens il fera preuve d'équité.

La loi en revanche ne suffit pas à définir le juste et l'injuste. Donc parfois le pouvoir législatif délègue son pouvoir au juge, et certaines décisions du tribunal peuvent faire jurisprudence c'est-à-dire faire office de loi pour le cas qui doit être jugé.

Le problème de l'égalité

Les deux justices

Aristote à étudié les rapports entre égalité et justice. Après avoir défini la justice comme égalité il distingue deux égalités : l'égalité géométrique et l'égalité arithmétique et à ces deux types d'égalités correspondent deux types de justices : la justice distributive et la justice corrective.

Selon la justice distributive l'égalité est un résultat que l'on obtient une fois qu'on a donné à chacun la part proportionné à son mérite, car il serait injuste de donner autant à un homme qui mérite plus qu'à celui qui mérite moins.

Selon la justice corrective l'égalité est posé au départ entre personnes supposés égales, le partage se fait donc de manière égale entre toutes les personnes.

Ces deux égalités peuvent être illustrés :

L'égalité géométrique de la justice distributive se voit à travers la formule : « travail égal, salaire égal »

L'égalité arithmétique de la justice corrective se voit lorsqu'on échange des marchandise ce que je donne doit avoir la même valeur que ce que je reçois et ceux que je sois riche ou pauvre.

L'égalité géométrique mesure la valeur des personnes

L'égalité arithmétique mesure la valeur des choses

Mais la valeur d'une personne est-elle vraiment son travail et rien que son travail ? Ne serait-ce pas injuste de mesurer la valeur d'une personne selon son efficacité sociale ?

Egalité et justice sociale

Il est admis depuis la Déclaration des droit de l'Homme et du citoyen de 1789 que tous les hommes quelles que soient leurs différences ont les même droit.

Cependant il est admis aussi qu'il peut exister entre eux des distinctions sociales, les individus n'ayant pas les même capacités ils ne peuvent pas apporter à la société les même contribution, est-ce une raison pour en pénaliser certain? Est-il juste que parce qu'un individu est plus habile ou plus fort qu'un autre il reçoive une rémunération plus forte?

Mais établir une égalité de conditions quels que soient les compétences de chacun serait aussi injuste et contredirait l'égalité des droits. Le problème semble sans fin, et finalement les deux cas injustes. Donc le véritable critère de la justice serait en fait la liberté plus que l'égalité.

Enfin mettre en place une égalité entre les conditions des individus découragerait par avance les hommes à travailler plus et la société tout entière s'en trouverait compromise.

Liberté et égalité

Comment faudrait-il concilier égalité et liberté, efficacité économique et justice sociale ? Il faudrait dans un premier temps l'égalité des chances, mais naître riche ou pauvre, dans tel ou tel milieu compromet cette égalité. On ne peut que tendre vers cette égalité mais on ne pourra jamais l'atteindre sauf si tous les hommes sont identiques.

Comment en tenant compte de l'inégalité des chances et des différences de revenus construire une société juste on pourrait procéder comme le suggère John Rawls (on l'a précisé au début)

Justice et démocratie

Peut-il y avoir dans une société consensus sur les règles de justice ? Et si non à quelles conditions peuvent-elles cependant s'imposer légitimement à tous ? La première condition de légitimité des règles de justices est que les hommes souhaitent vivre ensemble et soient d'accord sur les principes de leur société. La deuxième condition est l'instauration de la règle de majorité : on décide et on élit à la majorité des voix.

La majorité, un droit du plus fort ?

On peut penser à première vue que la majorité est l'affirmation du droit du plus fort, il faudrait montrer que cette règle de majorité est juste.

L'objet du vote est bien souvent général, le citoyen n'est pas amené à se prononcer sur un cas particulier mais sur un principe général de la société. Ce faisant le vote s'adresse au citoyen, à sa raison et non à l'homme et ses sentiments, ainsi le votant peut faire une confusion entre sa volonté particulière (qui dépend de ses sentiments) et sa volonté générale (qui dépend de sa raison) cette confusion menace la démocratie.

Selon Rousseau: Pour limiter le risque de confusion dans les décision, il faut un législateur, quelqu'un qui fait les lois pour qu'ensuite le peuple les vote. Le peuple a besoin d'être guidé.

Mais avant d'être rédigée et soumise à des représentants ou au peuple les lois sont proposées.

Le Débat démocratique

L'œuvre du législateur est provisoire, les lois doivent être modifiés, car la société change. De plus les lois peuvent et c'est un des fondement de la démocratie être débattues. La majorité qui gagne à un moment donné est toujours provisoire, le seul danger pour la démocratie serait de voir le débat cesser pour faire place au règne d'une opinion publique. C'est pourquoi il faut absolument maintenir les libertés d'opinion, d'expression et de communication pour faire progresser la justice.